

Conseil communal du 23 mai 2024

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre,
C. MOES, D. WELTER-KARGER, échevins;

Ch. BOULANGER-HOFFMANN, J. CARELLI,
L. COLLING, K. HERMANN, Y. MESQUITA,
M. ROEMER, N. ZIGRAND, conseillers.

P. REISER, secrétaire communal

Absent (excusé): J.-P. LICKES, conseiller

(Séance à huis clos)

Personnel communal - Nominations / Démissions

À l'unanimité, le conseil communal décide de réduire la période de service provisoire de Madame SCHMITZ Tammy de 10 mois et a procédé à sa nomination définitive en tant que rédacteur communal (carrière B1), avec effet au 1^{er} avril 2024.

Personnel communal - Recrutement

Le conseil communal décide, à l'unanimité, le recrutement de Monsieur EVERS Gilles au poste d'ingénieur diplômé pour une durée déterminée d'un an, afin de se soumettre à l'examen d'admissibilité communal.

Sont également nommées à l'unanimité, Madame AIRES DE JESUS Mélissa et Madame ROBERT Caroline, toutes deux au service provisoire (stage) au sein du secrétariat communal.

Organisation scolaire - Propositions de réaffectation

Comme chaque année, le conseil communal procède aux propositions de réaffectation de personnel enseignant, en tenant compte des avis des présidents des comités d'école de notre commune.

(Séance publique)

Enseignement musical - Organisation scolaire 2024-2025

(Le conseiller Kevin HERMANN ne prend pas part à ce point de l'ordre du jour,

conformément aux dispositions de
l'article 20 de la loi communale.)

L'organisation de l'enseignement musical de notre commune de l'année scolaire 2024-2025 à l'école de musique «Musekschoul Westen» est adoptée à l'unanimité par le conseil communal.

Cette année, le minutage total des leçons s'élève à 2820, soit 2310 pour les cours individuels et 510 pour les formations en groupe.

Renforcement des effectifs de la Maison des Jeunes

Au vu de l'évolution de la fréquentation depuis l'ouverture de la Maison des Jeunes, le conseil communal décide, une augmentation des effectifs actuels de 0,5 équivalent temps plein (ETP) qui s'ajoutent aux 2 ETP actuellement en place (dont 1,5 actuellement cofinancés par l'Etat).

Convention «Carsharing»

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, une convention signée entre le collège échevinal et CFL-Flex pour deux voitures de carsharing à Hobscheid près de l'arrêt de bus central. Le coût s'élèvera à environ 18.000 € par an. La convention est signée pour une durée de 3 ans.

Projets communaux - Création d'un chemin piétonnier à Roodt

Le conseil communal décide, à l'unanimité, le projet de création d'un chemin piétonnier à Roodt, élaboré par le service communal des infrastructures (tronçon entre le pont sur l'Eisch et les premières maisons de la localité).

Urbanisme et logement - Projet «Wëllersak» à Eischen

Dans le cadre du projet «Wëllersak» à Eischen, le conseil communal approuve, à l'unanimité, une convention de remembrement urbain, ainsi qu'une convention de cession avec le promoteur privé, partenaire pour sa partie du lotissement.

Dans le cadre de ce même projet, le conseil communal fixe les critères d'attribution des logements abordables à la vente et à la location. L'évaluation se fera par MC Luxembourg.

État des recettes restantes à recouvrir à la clôture de l'exercice 2023:

Approbation unanime

Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial communal pour 2025:

Fixation unanime (taux non augmentés).

Fixation du taux multiplicateur de l'impôt foncier pour 2025:

Fixation unanime (taux non augmenté).

Divers

Le conseil communal approuve un contrat de bail de fermage avec un agriculteur local suite à la renonciation du bailleur précédent qui a mis fin à son activité d'agriculteur.

Informations et questions

Le bourgmestre informe le conseil communal sur des sujets d'actualité et répond aux questions des membres du conseil communal.